

Décrochage en montée initiale lors d'un tractage de banderole dans de l'herbe haute, collision avec le sol

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

Aéronef	ULM Zenair 600 Zodiac identifié 26-ACS
Date et heure	4 mai 2013 à 10 h 20 ⁽¹⁾
Exploitant	Société Comptoir ULM
Lieu	Aérodrome de Valence Chabeuil (26)
Nature du vol	Travail aérien
Personne à bord	Pilote
Conséquences et dommages	ULM fortement endommagé

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le pilote décolle de la piste 01 non revêtue de l'aérodrome de Valence Chabeuil pour effectuer un tractage de banderole.

La banderole est positionnée devant et à droite de l'ULM, dépliée et accrochée par un câble d'une longueur de 80 mètres, complètement déroulé. Lors de la montée initiale, la banderole traîne dans l'herbe haute. L'ULM est brutalement freiné, décroche et entre en collision avec le sol.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Le pilote totalisait 1 000 heures de vol dont 500 sur type, 100 heures dans les trois mois précédents et 2 heures dans les vingt-quatre heures précédentes, toutes sur type. Il détient une Déclaration de Niveau de Compétence (DNC) « *remorquage de banderoles* » depuis 2012.

Les conditions météorologiques étaient les suivantes : vent du 360° pour 10 kt, CAVOK.

La piste n'avait pas été fauchée depuis plusieurs semaines et la hauteur de l'herbe dépassait 30 centimètres. L'exploitant de l'aérodrome indique que le fauchage était habituellement effectué par une société privée, sur sa demande. Il n'avait pas fait de demande de fauchage au jour de l'accident. Aucune hauteur d'herbe n'est définie par l'exploitant pour déclencher la demande de fauchage.

Il existe deux techniques d'accrochage de la banderole avec un ULM :

- le décollage avec la banderole accrochée ;
- l'accrochage en vol lors d'un passage bas.

Le pilote utilisait la première technique. Elle consiste à positionner la banderole devant l'aéronef, dépliée au sol dans le sens du décollage, avec le câble entièrement déroulé et accroché à l'aéronef. Le décollage doit ainsi pouvoir s'effectuer avant le début du tractage de la banderole de façon à réduire sa traînée au sol (cf. illustration ci-après). Lors du décollage, le pilote doit afficher une assiette suffisante pour réduire la traînée de la banderole au sol.



Exemple de décollage pour un tractage de banderole

Le Manuel d'Activités Particulières (MAP) de la société prévoit l'activité de tractage de banderole. Quelques généralités relatives au tractage de banderole sont décrites mais la méthode de décollage n'y est pas précisée.

La banderole avait une surface de 60 m².

Le pilote indique qu'il n'a probablement pas assez cabré l'ULM lors de la montée initiale, ce qui a favorisé une traînée trop longue de la banderole dans l'herbe, et qu'il n'a pas eu le temps de la larguer. Il a également sous-estimé l'influence de la hauteur de l'herbe. Il précise que le décollage sur la piste revêtue aurait nécessité une occupation trop longue de celle-ci.

3 - CONCLUSION

L'accident est dû à la décision du pilote de décoller pour un remorquage de banderole sur une piste avec de l'herbe haute. La faible assiette appliquée lors du décollage a amené la banderole à traîner dans l'herbe et a contribué au ralentissement brutal de l'ULM qui avait quitté le sol.